

10 juin 2009

**Déclaration de S.E. M. Ali Abdussalam Treki, Président
élu de la 64^{ème} Session de l'Assemblée Générale,
à l'occasion de de son élection au poste de**

[D'après l'original en arabe]: J'ai le grand plaisir d'exprimer mes remerciements à l'Assemblée générale et de dire combien je suis sensible à la confiance qu'elle a placée en mon pays et en ma personne en m'élisant par acclamation Président de l'Assemblée générale pour la soixante-quatrième session. Je remercie tout particulièrement le Groupe africain, qui a appuyé ma nomination et m'a encouragé. C'est vraiment un honneur de représenter ce Groupe en assumant ces fonctions importantes. Ce choix est un hommage rendu à mon pays, à son peuple et à son dirigeant. Il est aussi l'expression de la reconnaissance de l'attachement de la Libye aux buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies et de sa contribution effective à l'instauration de la paix et de la sécurité internationales, notamment sur le continent africain. En même temps cependant, ce choix place sur nos épaules la responsabilité morale de contribuer davantage à assurer la réalisation des objectifs de l'ONU. Je ferai, quant à moi, tous les efforts possibles dans ce sens, en consultation et en coopération avec l'ensemble des États Membres.

Je suis vraiment heureux de me retrouver encore une fois parmi tant d'amis. J'ai travaillé de nombreuses années avec beaucoup d'entre eux dans cette salle, et ce sera vraiment un honneur pour moi de travailler de nouveau avec eux pendant toute une année.

Je voudrais remercier mon cher ami, le Président Miguel d'Escoto Brockmann, pour la franchise et la sincérité avec lesquelles il m'a fait part de son expérience. Je n'ai aucun doute que sa coopération et ses conseils pendant la période de transition s'avèreront d'une très grande importance lorsque je dirigerai les travaux de la soixante-quatrième session. Je saisis la présente occasion pour saluer les efforts qu'il a déployés pour faire en sorte que l'Assemblée générale réponde de manière effective à un grand nombre de questions pressantes.

Je tiens également à dire à quel point j'apprécie l'accueil et les encouragements que j'ai reçus de la part de mon cher ami, le Secrétaire général Ban Ki-moon, dont j'ai le plaisir de connaître et dont j'apprécie depuis de nombreuses années le caractère admirable. J'admire la façon dont il dirige l'Organisation des Nations Unies, sa persévérance et la rapidité de ses réactions face aux situations urgentes. Je tiens à l'assurer que je coopérerai avec lui et tirerai profit de son expérience lorsque je chercherai les meilleurs moyens de traiter des questions prioritaires auxquelles l'ONU est confrontée.

Le monde a traversé de nombreuses périodes marquées par la cruauté et l'amertume, y compris l'époque du colonialisme et de l'esclavage, symboles de l'oppression dans ses formes les plus barbares. Les victimes étaient les peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Des guerres

successives ont été livrées, dont les plus importantes ont été les Première et Seconde Guerres mondiales. Ce sont les populations des pays, grands et petits, qui ont payé le plus lourd tribut à ces guerres en termes de destruction, de pertes matérielles et de pertes de centaines de milliers de vies humaines.

Après la Seconde Guerre mondiale, les peuples du monde ont vu avec une lueur d'espoir la création de l'Organisation des Nations Unies qu'ils considéraient comme la fin de leurs souffrances et le début d'une ère nouvelle de sécurité, de paix, de justice, d'égalité et de développement. Une ère de décolonisation et d'indépendance a commencé pour les petites nations, l'ONU jouant un rôle prépondérant dans son instauration. La Déclaration universelle des droits de l'homme a été adoptée, marquant le début d'une ère nouvelle axée sur le respect des personnes, de leur dignité et de leur droit à la vie. En dépit des défauts et des insuffisances de l'ONU, elle mérite toutes nos louanges pour ses nombreuses réalisations, notamment dans le domaine humanitaire.

Les pays qui sont sortis victorieux de la Seconde Guerre mondiale ont eu la part du lion dans la création de l'ONU. La Charte a été rédigée de manière à conférer aux pays victorieux des droits qui n'ont pas été accordés aux autres États, ce qui a constitué un problème majeur, notamment pour ce qui est du Conseil de sécurité. Le monde a cependant beaucoup évolué depuis cette époque; les critères ont changé et une structure multipolaire s'est mise en place. Il n'est plus possible pour l'ONU, qui comprend 192 États Membres, de rester l'Organisation qu'elle était lorsqu'elle n'en comptait que 50. Il est désormais nécessaire de réformer le système des Nations Unies, en particulier le rôle de l'Assemblée générale qui doit se voir accorder toute l'autorité requise pour assumer ses responsabilités dans la marche du progrès de l'humanité.

Avec la naissance de l'ONU, les peuples du monde ont cru qu'ils connaîtraient la paix et la prospérité. Mais, hélas, les guerres se sont multipliées, bien qu'elles aient été essentiellement confinées aux niveaux régional et local. La compétition entre les grandes puissances a joué un rôle dans leur exacerbation. Des milliers, voire des millions, de victimes sont tombées partout dans le monde. Les dépenses militaires ont augmenté, et les budgets militaires ont atteint des milliers de milliards de dollars. Les petits pays se sont sentis obligés d'accroître leurs capacités militaires aux dépens de leur développement et du bien-être de leurs populations. Les armes de destruction massive ont proliféré, et le monde entier s'est senti menacé. Bien que les grandes puissances, qui possèdent des armes nucléaires, aient appelé au désarmement, elles n'ont pas donné un bon exemple aux autres pays en prenant l'initiative de démanteler leurs propres armes de destruction massive. C'est pourquoi l'appel à se débarrasser des armes de destruction massive n'a pratiquement pas suscité de réponse.

Les sommes exorbitantes consacrées aux armes auraient pu servir à réduire la pauvreté, à lutter contre les maladies et à aider les peuples pauvres dans le domaine du développement. Des centaines de millions de personnes souffrent de la faim; des centaines de millions sont privées de leur droit à l'éducation; et des centaines de millions souffrent de maladies sans avoir accès à des médicaments. Les taux de pauvreté ont augmenté, ce qui a eu des répercussions sur les petits pays qui ont connu une plus grande instabilité due aux putschs militaires et aux mouvements rebelles,

entravant leur développement et accroissant leurs malheurs. Le monde ne saurait connaître de paix, ainsi divisé entre riches et pauvres, tant que le fossé entre ces deux catégories ne cessera de se creuser. Par ailleurs, la paix ne saurait régner dans le monde alors que certains peuples vivent sous occupation étrangère et subissent les effets du racisme. La paix ne peut prévaloir que dans un contexte de justice et de respect des droits de l'homme, indépendamment de la religion, de la race, de la couleur ou de la nationalité.

Il est temps pour nous de comprendre que toutes les guerres sont mauvaises et immorales. Nous devons travailler main dans la main pour éviter les guerres en administrant la justice de manière à sauvegarder des vies humaines et à défendre la dignité humaine. La seule guerre qui vaille la peine d'être menée sans répit est celle contre les maladies mortelles, la pauvreté, la faim et l'illettrisme, et nous devons tous participer à cette guerre.

Sans aucun doute, de nombreux défis se profilent à l'horizon et nous devons déployer des efforts concertés dans le cadre de l'ONU. La réforme de l'ONU, sous tous ses aspects, et notamment la réforme du Conseil de sécurité et la revitalisation de l'Assemblée générale, doit rester l'une de nos priorités. Nous ne devons ménager aucun effort si nous voulons mener à bien cette réforme au plus vite. En effet, réaliser la paix et parvenir à la sécurité grâce à l'administration de la justice et en mettant fin aux guerres est l'objectif fondamental de l'Organisation des Nations Unies. C'est une responsabilité qui doit être assumée par tous les États Membres.

En outre, nous n'avons pas d'autre choix que de continuer à faire face au problème du changement climatique avec fermeté et efficacité, grâce à la coopération des États Membres, pour faire de l'Assemblée générale un instrument efficace propre à faire avancer les négociations actuelles sur le changement climatique et à établir un nouveau cadre pour nos travaux futurs, cadre qui reposera sur nos succès accomplis à ce jour et sur nos objectifs escomptés.

La crise financière et économique mondiale reste un motif de vive préoccupation et exige des efforts plus importants visant à rechercher de nouvelles méthodes efficaces dans le but de faire face à la crise, atténuer ses effets et parvenir à une croissance économique et un développement durables, en tenant compte des effets néfastes de la crise sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, particulièrement sur notre continent, l'Afrique.

Il est impératif que nous fassions preuve de fermeté dans la défense des droits de l'homme. Une telle initiative ne peut aboutir simplement par des déclarations rhétoriques, elle exige que l'on fournisse les produits de première nécessité indispensables pour mener une vie digne, tels que de la nourriture, des médicaments, de l'eau potable salubre, des services d'éducation et de santé et les moyens nécessaires pour lutter contre les maladies dangereuses telles que le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose. Nous n'atteindrons ces objectifs que grâce à la solidarité et à la coordination qui nous permettront de créer un monde meilleur dans lequel tout un chacun pourra vivre en paix et dans la sécurité, avoir des conditions de vie décentes et verra ses droits et libertés fondamentaux respectés.

Étant donné que j'ai été choisi pour présider la prochaine session de l'Assemblée générale, je voudrais assurer à tous les Membres que je serai à leur disposition dans notre effort commun visant à améliorer et renforcer l'ONU et ses organes. Je compte sur l'appui et la coopération de chaque Membre de l'ONU et, pour ma part, je ne m'associerai à aucun parti ou groupe. Je ne m'associerai qu'aux initiatives visant à promouvoir la justice, la sécurité, la paix et les intérêts communs de la communauté internationale dans son ensemble. Je travaillerai en collaboration avec le Secrétaire général et le Secrétariat pour le bien commun.